

CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE A LA CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS NON ACCOMPAGNES (CAMNA)

Pôle /Direction/Service	Solidarité / Direction de l'Enfance et de la Famille / Service de l'Aide Sociale à l'Enfance
Classification	Métier de rattachement : sans objet Poste de rattachement : sans objet Filière : Médico-sociale Catégorie et cadre d'emplois : B - REDACTEUR Lieu d'affectation : BOBIGNY Emploi-type : B4-1 Fonction d'encadrement : non Prime + NBI : NBI QPV Quotité de travail : 100% Tous nos postes sont handi accessibles
Environnement du poste de travail	Direction : Direction de l'Enfance et de la Famille Service : Service de l'Aide Sociale à l'Enfance Secteur : Secteur Juridique et Décisionnel Composition de l'équipe : total : 23 A 11 B
Position du poste dans l'organisation	Supérieur hiérarchique direct : Responsable de la CAMNA
Moyens mis à disposition	<i>Pléiades, IODAS, Ugo, Espace collaboratif, Citrix, véhicule de service</i>
Raison d'être	Assurer l'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés et garantir la coordination de leur parcours tout au long de la prise en charge par le service de l'ASE, plus particulièrement dans le domaine de la scolarisation, la formation et l'accès à l'emploi.
Missions :	<p>Accueillir et organiser l'admission en urgence des jeunes admis par décision judiciaire en lien avec l'équipe administrative de la CAMNA,</p> <p>Garantir dès le premier accueil l'accès aux droits en matière de santé et d'obtention de document d'identité et contribuer à l'animation d'un partenariat opérationnel en matière de santé, de scolarisation, d'insertion, hébergement, de formation.</p> <p>Organiser des actions collectives auprès des jeunes autour du thème de l'insertion afin d'être un relais leur permettant une meilleure connaissance et compréhension des dispositifs existants,</p> <p>Garantir l'orientation du jeune dans une structure adaptée à sa situation (dispositifs d'intégration de l'éducation nationale/ou les dispositifs d'insertion dédiés) et garantissant la mise en œuvre des orientations de service en matière d'accueil des MNA,</p> <p>Etre personne ressource pour l'équipe sur les questions liées à l'insertion / être personne ressource des structures d'accueil et élaborer un avis sur les projets d'accompagnement proposés par les structures d'accueil permettant la prise de décision du responsable et représenter le service de l'ASE au sein des audiences au tribunal pour enfants et auprès du juge des tutelles,</p> <p>Garantir l'anticipation de l'entrée dans la majorité et le projet d'accès à l'autonomie dans le respect des orientations départementales en faveur des jeunes majeurs.</p>

Compétences

- Relationnelles
 - Savoir communiquer de manière claire et pédagogique
 - Savoir développer et animer des partenariats et des réseaux professionnels
 - Savoir travailler en pluridisciplinarité et en partenariat
- Organisationnelles / stratégiques
 - Organiser le travail en fonction des objectifs, de la charge de travail et des échéanciers
 - Coordonner son intervention avec celles des autres intervenants
 - Assurer la transmission des informations nécessaires à l'actualisation de la situation de l'enfant
- Techniques
 - Connaître les politiques, mesures et dispositifs propres au domaine d'activité
 - Connaître les techniques d'entretien, d'aide à la personne et d'animation d'actions collectives
 - Savoir utiliser les logiciels utilisés dans le domaine d'intervention
 - Maîtriser les techniques des écrits en assistance éducative

Niveau d'études : Niveau 5

Diplômes requis : Conseiller en insertion professionnelle

Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire

Souhaitée(s) Requise(s)

Caractéristiques principales liées au poste

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Horaires spécifiques (permanences) | <input type="checkbox"/> Logement de fonction |
| <input checked="" type="checkbox"/> Permis de conduire obligatoire | <input type="checkbox"/> Vaccins obligatoires |
| <input type="checkbox"/> Déplacements province et étranger | <input type="checkbox"/> Port d'une tenue de travail obligatoire |
| <input type="checkbox"/> Astreintes | <input type="checkbox"/> Congés liés aux fonctions |

« Le Département, Collectivité solidaire, peut mobiliser ses agent-e-s sur toutes missions relevant de son cadre d'emplois au-delà de la présente fiche de poste »